

Volvo Trucks France

55, avenue des Champs Pierreux - 92000 NANTERRE

DESCRIPTION DES VEHICULES VOLVO			
FAMILLE FM 12			
TYPE MINES	VERSIONS	SERIES	CABINES
		32	
	34TR	34	L1
FM64H	38TR	37	
	42TR	39	L2
		43	
		46	

CODIFICATIONS DU TYPE / VERSION / SERIE / CABINE	
FM	FAMILLE
6	NOMBRE DE ROUES
4	NOMBRE DE ROUES MOTRICES
H	ESSIEU AVANT DROIT
34-38-42	PUISSANCE 340/380/420 CH
TR	TANDEM 21 / 26 TONNES
de 32 à 46	EMPATTEMENT (dm)
L1-L2	L1 = Cabine courte, L2 = Cabine longue

0. GENERALITES

- 0.1 Constructeur : Volvo Truck Corporation à Göteborg (Suède).
- 0.1.1 Représentant accrédité en France : Volvo Trucks France
55, avenue des Champs Pierreux 92000 NANTERRE.
- 0.2 Marque : VOLVO
- 0.3 Genre : CAM / VASP (Châssis-cabine).
Véhicule classé hors-route selon les définitions du chapitre 4.3 de l'annexe II de la Directive 70/156 modifiée.
FM64H / 34TR / 38TR / 42TR
- 0.4 Type / Versions : 32-34-37-39-43-46
L1-L2
- 0.4.1 Séries (empattements) : 32
- 0.4.2 Cabines : 32
- 0.5 Puissance administrative (CV) :

1. CONSTITUTION GENERALE

- 1.1 Nombre d'essieux et de roues : 3 essieux, 6 roues, roues simples à l'AV, roues jumelées sur les essieux 2 et 3.
- 1.1.1 Emplacement des roues motrices : 4 les essieux 2 et 3.
- 1.1.2 Emplacement des roues directrices : 2 sur l'essieu 1.
- 1.2 Dimensions des pneumatiques :

Choix des pneumatiques				
A) 385/65 R 22.5 (160J) r = 0,520		C) 315/80 R 22.5 (156/150K) r = 0,522		
B) 13 R 22.5 (156/150G) r = 0,545				
P.T.C. maxi (kg)	Charge maxi (kg)		Types de pneumatiques autorisés (1)	
	Avant	Arrière	Essieu 1 (monte simple)	Essieux 2 et 3 (monte jumelée)
26000	9000	10500/10500	A	B-C
	8000	10500/10500	A-B-C	B-C

(Les indices de charge et de vitesse sont des valeurs minimales).

(1) Le mixage des pneumatiques est autorisé dans les limites des choix ci-dessus, et d'une différence maximale de rayon (r) entre l'essieu 1 et les essieux 2 et 3 inférieure ou égale à 10%.

- 1.3 Constitution du châssis : longerons en forme de U en acier et traverses fixées par rivets et boulons.
- 1.4 Emplacement et disposition du moteur : longitudinal avant.
- 1.5 Emplacement de la cabine de conduite : avancée à hauteur du moteur ;
Cabine L1 : courte
Cabine L2 : longue

2. POIDS ET DIMENSIONS (kg et mm)

Au sein de la présente notice, les essieux sont numérotés de l'avant du véhicule vers l'arrière.

PORTEUR-REMORQUEUR				PORTEUR	
2.1	Poids total autorisé en charge :	26000	26000	26000	26000
2.2	Poids total roulant autorisé :	/	/	/	/
2.2.1	Sans système de freinage de remorque :	/	/	/	/
2.2.2	Avec système de freinage de remorque*	44000	40000	36000	29500 néant
2.3	Poids totaux autorisés lorsque le véhicule circule sous le couvert de l'autorisation spéciale délivrée en application de l'article R.433-1 du Code de la route :				
2.3.1	Poids total autorisé en charge :	/			
2.3.2	Poids total roulant autorisé :	70000			
	- avec cylindres à ressort sur les essieux 1, 2 et 3 et compresseur bicylindre :	120000			
2.3.3	Charge maximale admissible sur l'essieu 1 :	8000	9000		
2.3.4	Charge maximale admissible sur l'essieu 2 :	10500	13000		
2.3.5	Charge maximale admissible sur l'essieu 3 :	10500	13000		
2.4	Charge maximale admissible :				
2.4.1	Sur l'essieu 1 :	8000	9000		
2.4.2	Sur l'essieu 2 :	10500	10500		
2.4.3	Sur l'essieu 3 :	10500	10500		
2.5	Voie avant :	de 1991 à 2110			
2.6	Voie arrière :				
2.6.1	Essieux 2 et 3 :	de 1868 à 1872			
2.7	Empattement (mesuré de l'essieu 1 à l'essieu 2) :	3200	3400	3700	3900 4300 (1) 4600 (1)
2.7.1	Entraxe du tandem :	1370			
2.7.2	Empattement théorique :	3885	4085	4385	4585 4985 (1) 5285 (1)

(*) 44000 kg uniquement lorsque le véhicule est équipé d'une carrosserie PTE. CONT. et circule avec une remorque attelée, genre REM pour RETC, carrosserie PTE. CONT.

(1) Ces empattements supplémentaires ne sont disponibles qu'avec l'essieu avant de 8000 kg.

CHÂSSIS-CABINE

2.8 Poids à vide du véhicule en ordre de marche. Ces poids peuvent augmenter en fonction des options d'équipement.

- Séries :
- Cabines :
- 2.8.0 Total :
- 2.8.1 Sur l'essieu 1 :
- 2.8.2 Sur l'essieu 2 :
- 2.8.3 Sur l'essieu 3 :
- 2.9 Porte-à-faux avant :
- 2.10 Porte-à-faux arrière (à partir de l'axe de l'essieu 3) :
- 2.11 Longueur hors tout :
- 2.12 Largeur hors tout :

32		34		37		39		43		46	
L1	L2	L1	L2	L1	L2	L1	L2	L1	L2	L1	L2
9460	9610	9480	9630	9500	9650	9520	9670	9540	9690	9560	9710
5020	5170	5030	5180	5040	5190	5050	5200	5050	5210	5070	5220
2220		2225		2230		2235		2240		2245	
2220		2225		2230		2235		2240		2245	
1360											
1175				2035		2145		2195			
7105		7305		8465		8775		9225		9525	
2497											